

# REGLEMENT DU 16ème INTERBIFEP

## ORGANISATEUR

La Biennale Internationale du Portrait (INTERBIFEP) est organisée par la Galerie Internationale du Portrait de Tuzla.

## OBJECTIF

INTERBIFEP est un festival international du portrait présentant toutes sortes d'expressions individuelles et différentes tendances stylistiques de l'art contemporain, au travers de créations dans le domaine du dessin, de la photographie, de l'art graphique et de l'art du portrait sur support vidéo.

## CONDITIONS DE PARTICIPATION

Chaque artiste peut présenter cinq oeuvres maximum et trois minimum réalisées au cours des deux dernières années (les artistes présentant 4 ou 5 oeuvres s'engagent à offrir un de leurs travaux à la Galerie pour sa Collection Internationale de Portraits).

La taille des oeuvres ne doit pas excéder 100x80 cm. Les vidéos ne doivent pas dépasser une durée de 5 minutes. Les artistes ne peuvent retirer leurs travaux pendant la durée de l'exposition sans l'autorisation de l'organisateur.

## DATES D'OUVERTURE ET DE CLOTURE DE L'EXPOSITION

INTERBIFEP débute le 2 octobre et s'achève le 2 novembre 2015.

## PUBLICATION DU CONCOURS ET SELECTION

INTERBIFEP est un concours ouvert à tous.

Les documents nécessaires pour l'inscription et la participation au 16<sup>ème</sup> INTERBIFEP seront disponibles sur le site web de la galerie. Les artistes qui s'inscrivent doivent envoyer à l'adresse **[interbifep@gmail.com](mailto:interbifep@gmail.com)** les photos de leurs travaux au format jpg (maximum 2MB) ou leurs vidéos à télécharger sur youtube ([www.youtube.com](http://www.youtube.com)) ou Vimeo ([www.vimeo.com](http://www.vimeo.com)) en indiquant le lien dans le formulaire d'inscription. Les artistes devront également proposer une estimation de leurs oeuvres en Euro et en montant brut (exceptée celle offerte à l'Organisateur).

Les artistes qui s'inscrivent au concours doivent faire parvenir les documents par email à l'adresse indiquée avant le **25 avril 2015**. Les oeuvres présentées lors de la candidature doivent être les mêmes que celles envoyées à l'exposition (si elles passent l'épreuve de sélection avec succès).

Le **20 mai 2015**, le comité de sélection publiera la liste des artistes qui seront invités à envoyer leurs oeuvres en courrier recommandé (voir paragraphe suivant). L'Organisateur se réserve le droit de convier un certain nombre d'artistes qui ne sont pas soumis à la sélection.

## ENVOI ET RESTITUTION DES OEUVRES

Les dessins, oeuvres graphiques et photos sélectionnés doivent être envoyés en recommandé, sans cadre ni passe-partout, enveloppés dans un rouleau rigide. Les candidats se présentant au concours avec des photos doivent envoyer leurs travaux en résolution 300 dpi. Après l'exposition l'Organisateur restituera les oeuvres à leurs propriétaires de la même manière. A réception, l'Organisateur rédige un compte-rendu sur l'état des oeuvres et en informe leurs auteurs. Celles-ci leurs seront restituées dans un délai de 45 jours après la clôture de l'exposition.

## **DATE LIMITE D'ENVOI DES TRAVAUX**

Les oeuvres et le formulaire d'inscription incluant les renseignements nécessaires à l'Organisateur pour son catalogue doivent être envoyés en courrier recommandé au plus tard le **30 juillet 2015** par courrier recommandé à l'adresse suivante : Medunarodna galerija portreta Tuzla, 2. tuzlanske brigade 13, 75000 Tuzla, Bosna i Hercegovina.

La Galerie n'est pas tenue de réceptionner les œuvres envoyées par DHL, Fedex ou tout autre service express.

## **PRIX/RECOMPENSES**

**Diplôme catégorie Dessins – prix d'acquisition**  
**Diplôme catégorie art graphique – prix d'acquisition**  
**Diplôme catégorie portrait vidéo**  
**Diplôme catégorie photographie**  
**Diplôme « Ismet Mujezinović »**  
**Diplôme « James H. Pinto »**  
**Prix du public**

Les prix sont décernés par un jury international. La publication de la liste des artistes primés aura lieu le 2 novembre 2015 lors de la cérémonie de clôture et paraîtra sur le site web de la Galerie.

Les prix sont versés en EURO et doivent être retirés dans un délai d'un an. Les artistes étrangers primés ont également la possibilité de percevoir le montant du prix par l'intermédiaire d'une personne agréée ou par leur ambassade en Bosnie-Herzégovine. L'Organisateur se réserve le droit d'acheter également d'autres oeuvres dans les limites de ses moyens financiers.

## **ASSURANCE**

L'Organisateur assure toutes les oeuvres auprès d'une agence d'expédition de Tuzla, de leur réception à la restitution à leurs propriétaires.

## **DOCUMENTS**

L'Organisateur réalise et publie un catalogue en bosnien, anglais et français, sur lequel figureront les résultats du concours ainsi que les renseignements fournis par les formulaires d'inscription. Le catalogue sera disponible en téléchargement au format PDF sur le site de la Galerie.

L'Organisateur se réserve le droit de reproduire les oeuvres pour le catalogue, la documentation et d'autres vecteurs de publicité dans le cadre du festival.

## **COORDONNEES**

Les œuvres sélectionnées doivent être envoyées par **courrier recommandé** à l'adresse :

**Međunarodna galerija portreta Tuzla**  
**2. tuzlanske brigade br.13**  
**75000 Tuzla, Bosna i Hercegovina**

**Tel/fax : ++387 35 276 150 / ++387 35 252 002**

**Mobile : ++387 61 185 733 (bosnien)**

**Mobile : ++387 61 881 747 (anglais)**

**www.galerijaportreta.ba**

**interbifep@gmail.com**